

## PROCÈS-VERBAL

### MEMBRES PRÉSENTS

Anne Léger - Présidente  
Bruno Laroche - Vice-Président  
Louise Gallant - Administratrice  
Paul Germain - Administrateur  
Stéphane Maher - Administrateur  
Josée Yelle - Invité  
Alain Bellay - Directeur général  
Carole Charbonneau - Adjointe administrative

### MEMBRE(S) ABSENT(S)

Xavier-Antoine Lalande - Secrétaire-Trésorier [M]  
Alain Desmarais - Administrateur [M]

DDRDN  
28.11.2018.830

### 1. Ouverture de l'assemblée

IL EST proposé par : Louise Gallant

QUE la séance soit ouverte à 10 h 53

#### ADOPTÉ

DDRDN  
28.11.2018.831

### 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

IL EST proposé par : Louise Gallant

ET RÉSOLU unanimement d'adopter l'ordre du jour en ajoutant au point 11.1  
Varia: Délégation de pouvoir du président à Anne Léger.

#### ADOPTÉ

DDRDN  
28.11.2018.832

### 3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 19 septembre 2018

IL EST proposé par : Paul Germain

ET RÉSOLU unanimement d'adopter le procès-verbal de l'assemblée du 19  
septembre 2018, tel que présenté.

#### ADOPTÉ

### 4. Rapport des activités au 15 novembre 2018

Le DG dépose le rapport d'activités et les statistiques des écocentres au 15  
novembre 2018, sous forme de graphique.

En 2018, les cinq écocentres ont générés 341 000 \$ de revenus de réemploi et  
61 000 \$ de recyclage, pour un total de 402 000 \$ de fonds autogénérés.  
Presque six fois plus de revenus de réemploi que de revenus de recyclage.  
Comment se fait-il que des écocentres plus beau et plus gros que ceux de la  
MRC RDN n'arrivent même pas proche de ce résultat? Selon le dg, deux  
facteurs expliquent ce fait, l'optimisation du site pour le réemploi et la quantité  
de pied carré dédié à la vente et à l'entreposage pour le réemploi, par rapport à  
ceux dédiés au recyclage.

L'optimisation du site pour le réemploi

La majorité des écocentres du Québec optimise le recyclage. Le réemploi et le  
recyclage sont comme des verres communicant, ce qui ne va pas dans l'un va  
dans l'autre. L'optimisation pour le réemploi signifie donner la priorité au  
réemploi. Le premier arrêt en entrant à l'écocentre est pour déposer les objets  
à réemployer, afin de s'assurer que tout ce qui peut-être réemployer le soi. Le  
reste pouvant aller au recyclage ensuite.

Pied carré dédié à la vente et à l'entreposage pour le réemploi  
Un écocentre comporte quatre types d'espaces. L'espace de vente, l'espace d'entreposage et de tri pour le réemploi, l'espace d'entreposage pour le recyclage et l'espace de circulation, incluant le stationnement. En additionnant les pieds carré respectifs de ces quatre type d'espace vous devriez arrivé à la superficie totale du site.

Dans nos écocentres, les pied carré dédiés à la vente et à l'entreposage pour le réemploi sont quatre ou cinq fois plus important que ceux dédiés au recyclage.

Bravo à Chantal Levert qui a eu la vision en 2005 de concevoir des écocentres optimisant le réemploi.

**5. Dépôt des états financiers et activités financières depuis le 19 septembre 2018**

Dépôt des états financiers et activités financières depuis le 19 septembre 2018 par le DG.

DDRDN  
28.11.2018.833

**6. Budget 2019**

IL EST proposé par : Bruno Laroche

ET RÉSOLU unanimement d'adopter le budget 2019, tel que présenté aux membres du conseil d'administration.

**ADOPTÉ**

**7. Répartir les frais fixes sur un plus grand nombre de clients**

Offrir le service de gestion d'écocentre à des municipalités d'autres MRC comporte trois avantages; répartir les coûts fixes sur un plus grand nombre de clients, une courbe d'apprentissage plus rapide et une résilience renforcée. Point à discuter ultérieurement.

DDRDN  
28.11.2018.834

**8. Gestion des vêtements dans le nouvel écocentre régional**

IL EST proposé par : Paul Germain

Le nouvel écocentre régional de Saint-Jérôme pourra trier et vendre le linge et les articles de mode dans son magasin d'articles usagés. Afin d'encourager le regroupement des organismes d'entraide de la MRC RDN, 20% des profits générés par la vente des vêtements usagés à l'écocentre de Saint-Jérôme, lui sera remis annuellement.

**ADOPTÉ**

**9. Dossier ICI Recyc-Québec (Anne Léger)**

Une démarche politique sera entreprise auprès du député provincial, M. Chassin, dans le dossier ICI Recyc-Québec, par monsieur Paul Germain, avec la collaboration de madame Anne Léger et monsieur Alain Bellay.

DDRDN  
28.11.2018.835

**10. Autorisation de signature du dg pour le bail du bureau**

IL EST proposé par : Louise Gallant

ET RÉSOLU unanimement d'autoriser le dg à signer le bail du bureau, se terminant le 31 décembre 2019.

**ADOPTÉ**

**11. Varia**

DDRDN  
28.11.2018.836

### **11.1 Délégation de pouvoir du président à Anne léger**

IL EST proposé par : Bruno Laroche

ET RÉSOLU unanimement de déléguer madame Anne Léger comme présidente de DDRDN jusqu'au prochain conseil d'administration.

Madame Léger accepte la délégation de pouvoir.

**ADOPTÉ**

### **12. La prochaine assemblée se tiendra le 19 Décembre 2018**

DDRDN  
28.11.2018.837

### **13. Levée de l'assemblée**

IL EST proposé par : Stéphane Maher

QUE la séance soit levée à 12:05

**ADOPTÉ**

---

*Les résolutions consignées dans ce procès-verbal  
sont considérées signées.*

---

**Stéphane Maher**  
Président par intérim

---

**Alain Bellay**  
Directeur général